

13/12/2018

« Ton nom demeure »

La célébration annuelle de l'association Familles en Deuil d'un Enfant a eu lieu dimanche, à Neurey-lès-la-Demie.



Claudie Charpillat a interprété plusieurs chansons lors de la cérémonie.

Cette année encore, la chapelle de la MASP de Neurey-lès-la-Demie a été le cadre de la commémoration organisée à l'occasion de la 22^e journée dédiée aux enfants décédés, qui se tient chaque deuxième dimanche de décembre depuis sa création par les « Amis Compatissants » en 1997. Les membres de l'association « Familles en Deuil d'un Enfant » se sont donc réunis pour rendre hommage à leurs filles, fils, frères, sœurs ou petits-enfants disparus.

Chaque participant a inscrit le nom du proche à qui il veut rendre hommage sur une étoile, qu'il a ensuite accrochée sur une grande toile bleue. Des bougies ont aussi été allumées en hommage à tous les enfants disparus. Cette cérémonie poignante a été marquée par des chants,

notamment interprétés par Claudie Charpillat et la chorale, et la lecture de textes évoquant l'absence et la tristesse vécues par ceux qui restent et le souvenir impérissable ancré en eux. « Ton nom demeure », a déclaré cette maman lors d'une des interventions.

Un nouvel hommage a été rendu aux enfants disparus, dimanche, à 19h. Partout dans le monde, chacun était invité à allumer une bougie sur le rebord de sa fenêtre en leur mémoire.

EMILIE TISSERAND

L'association « Famille en Deuil d'un Enfant » propose un café-deuil ouvert à tous et sans rendez-vous, chaque troisième mardi du mois, au local de l'association, 6 rue de l'Industrie à Vesoul.